



Ville de La Crèche
Conseil Municipal du 30 juin 2020

Compte Administratif 2019
Salle Hélianthe
Note de synthèse

Exercice 2019

Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » doit être « jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles sera disponible sur le site internet de la Commune de La Crèche, après la séance du Conseil Municipal du 30 juin 2020.

La présente note comprend donc une vue d'ensemble du compte administratif 2019 de la salle Hélianthe.

I. Contexte général

La population de la Commune, au 1er janvier 2020 est de 5 764 habitants. Pour rappel, la population Créchoise était de 5 706 habitants au 1^{er} janvier 2019.

Les derniers éléments socio-démographiques connus :

Données socio-démographiques	Pour la Commune	Pour le Département	Pour la Région
Population légale	5 764	374 351	5 956 978
Nombre de foyers fiscaux	2 432	160 626	2 615 300
Part des foyers fiscaux non imposables	40 %	54,20 %	51,50 %
Revenu fiscal moyen par foyer	22 702	19 898	20 370

II. Résultat du Compte Administratif 2019

Le Compte administratif 2019 de la salle de l'Hélianthe se caractérise par une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif est ni excédentaire, ni déficitaire (il est à zéro).

Pour Mémoire :

Excédent de fonctionnement cumulé :	0 €
Excédent d'investissement cumulé :	0 €
Restes à réaliser :	0 €

Résultat cumulé :	0 €

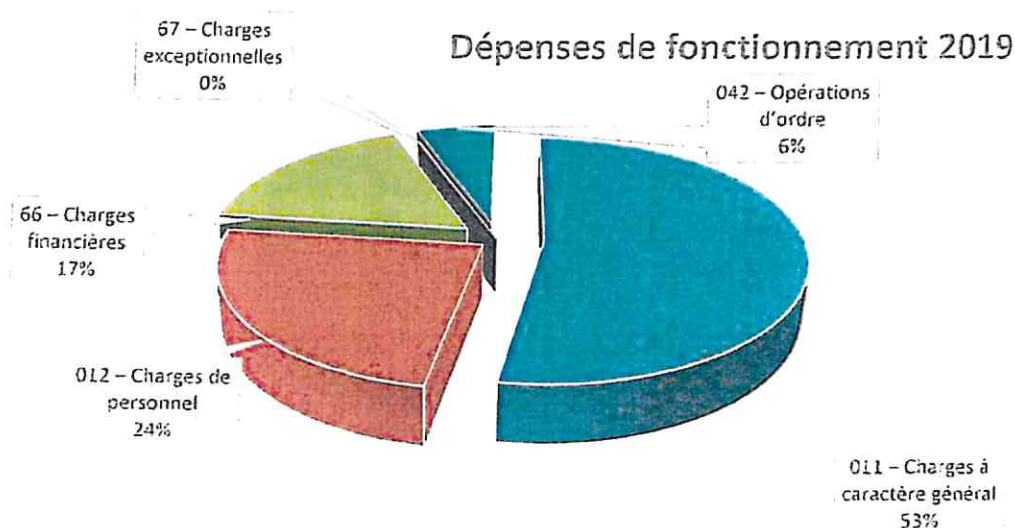
III. Détails des sections

1. Section de Fonctionnement

1.1 Dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses de fonctionnement pour 2019 en €, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2018 (pour mémoire)	CA 2019	Variation en %
011 – Charges à caractère général	66 622,13	72 619,96	9 %
012 – Charges de personnel	58 033,12	33 411,70	-42,43 %
65 – Autres charges de gestion courante			
66 – Charges financières	26 510,17	23 654,62	-10,77 %
67 – Charges exceptionnelles	845,71	199,58	-76,40 %
023 – Virement à la section d'investissement			
042 – Opérations d'ordre	6 494,55	7 921,36	21,97 %
TOTAL	158 505,68	137 807,22	-13,06 %



Chapitre 011 : il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement de la structure : eau, électricité, téléphone, chauffage, travaux d'entretien des bâtiments, les contrats de maintenance

Chapitre 012 : ce chapitre regroupe l'ensemble des dépenses du personnel.

Chapitre 66 – Charges financières :

Ce chapitre concerne le remboursement des intérêts de l'emprunt de la salle Hélianthe.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles :

Ce chapitre concerne la régularisation de la TVA.

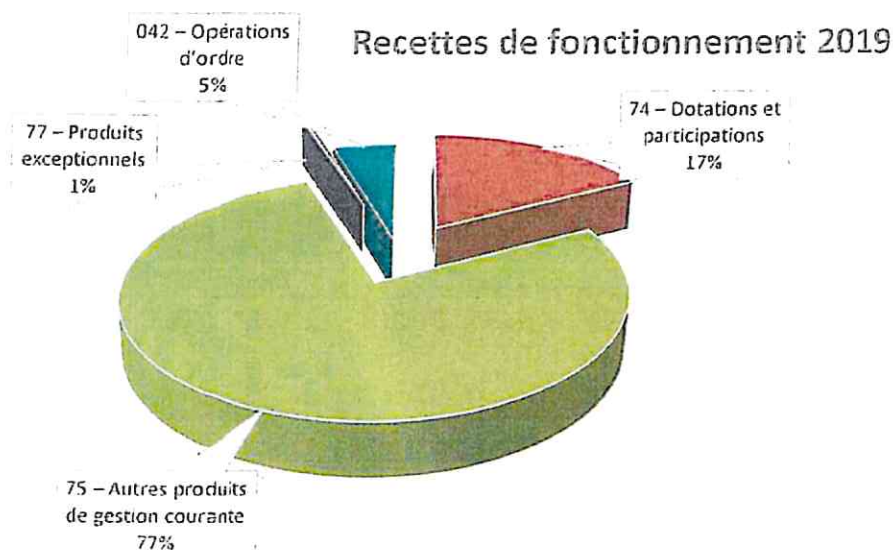
Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre des sections :

Ce chapitre concerne les dotations aux amortissements des immobilisations.

1.2 Recettes de fonctionnement

Le montant des recettes de fonctionnement pour 2019 en €, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2018 (pour mémoire)	CA 2019	Variation en %
013 – Atténuations de charges			
70 – Produits des services			
73 – Impôts et taxes			
74 – Dotations et participations	26 741,53	23 900,54	-10,62 %
75 – Autres produits de gestion courante	126 563,20	106 542,33	-15,82 %
77 – Produits exceptionnels	23,56	746,49	3 068 %
042 – Opérations d'ordre	5 177,39	6 617,86	27,82 %
TOTAL	158 505,68	137 807,22	-13,06 %



Chapitre 74 : Pour l'année 2019, cela concerne la prise en charge du déficit des intérêts d'emprunt par la Commune de la Crèche.

Chapitre 75 : cela concerne la prise en charge du déficit par la Commune de la Crèche. Celle-ci s'élève pour cette année à 69 760,13 € (88 442,55 € pour l'année 2018). Les locations de cette salle s'élèvent à la somme de 36 781,95 € en 2019 (dont 11 990,83 € HT au titre des gratuités de la salle – remboursement effectué par la Commune). Pour mémoire en 2018, les locations de salle étaient de 38 117,99 €.

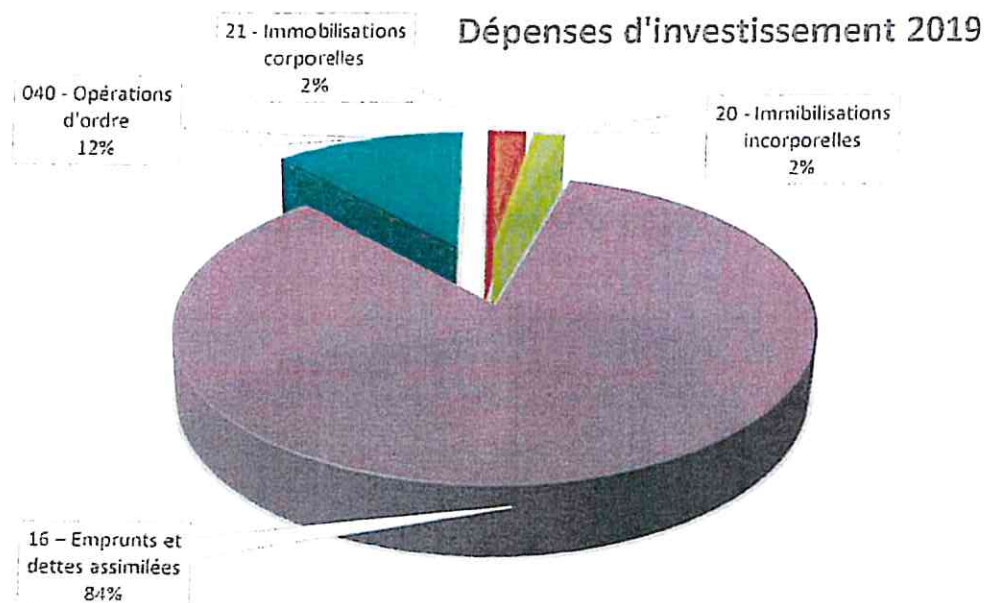
Chapitre 77 : il correspond à la régularisation de TVA.

Chapitre 042 : celui-ci concerne principalement les amortissements et les travaux en régie.

2. Section d'investissement

2.1 Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2018 (pour mémoire)	CA 2019	Variation en %
20 - Immobilisations incorporelles		1 109,80	
21 - Immobilisations corporelles	5 134,66	1 334,99	-74,00 %
23 - Immobilisations en cours			
13 – Subventions d'investissement			
16 – Emprunts et dettes assimilées	45 143,29	47 984,29	6,29 %
040 – Opérations d'ordre	5 177,39	6 617,86	27,82 %
TOTAL	55 455,34	57 046,94	2,87 %



Chapitres 20 et 21 – Immobilisations incorporelles et corporelles.

Les principaux travaux de l'année 2019 sont :

- l'installation de nouveaux mobiliers (étagères) pour 139,92 € HT,
- l'installation de matériel informatique (ordinateur, licences) pour 2 304,87 € HT,

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées.

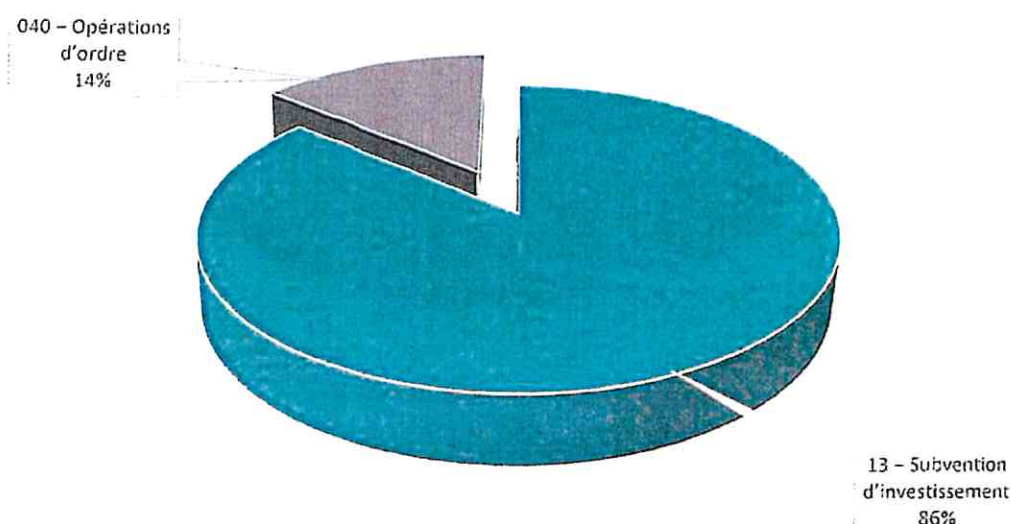
Ce chapitre correspond au remboursement du capital de l'emprunt de la salle Hélianthe.

Au chapitre 040 (Opérations d'ordre), celui-ci concerne les subventions d'investissement et les travaux en régie.

2.2 Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2018 (pour mémoire)	CA 2019	Variation en %
13 – subventions investissement	3 817,50	49 125,58	1 187 %
21 – Immobilisations corporelles			
138 – Subvention d'investissement non transf.	45 143,29		
16 – Emprunts			
024 – Produits des cessions d'immobilisations			
021 – Virement à la section fonctionnement			
040 – Opérations d'ordre	6 494,55	7 921,36	21,97 %
001 – Excédent investissement reporté (résultat cumulé)			
TOTAL	55 455,34	57 046,94	2,87 %

Recettes d'investissement 2019



Chapitre 13 : il représente la subvention du budget principal.

Chapitre 040 (Opérations d'ordre) : celui-ci concerne les amortissements.

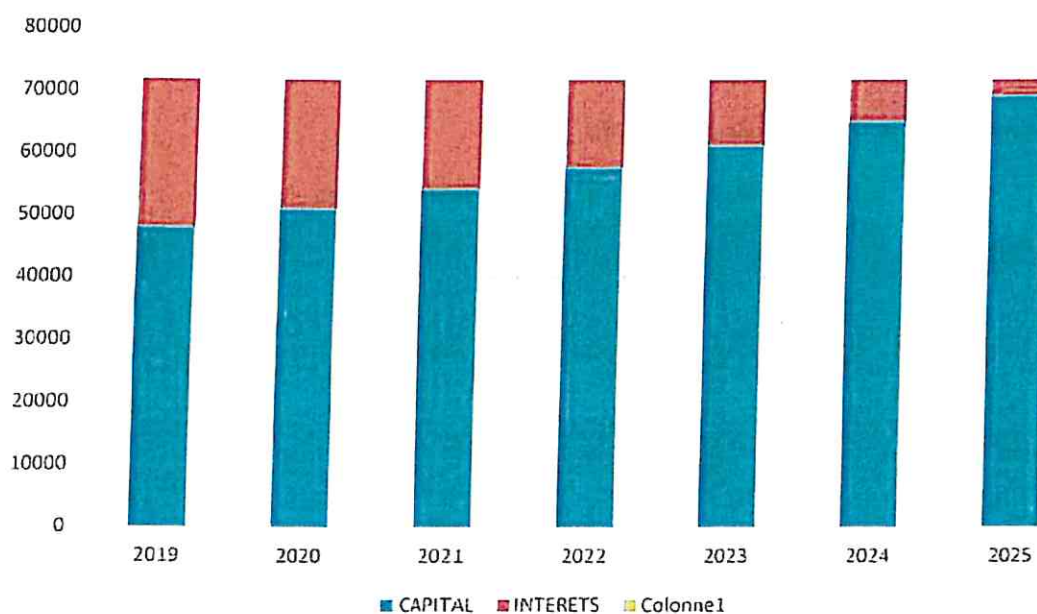
2. l'Etat de la dette

Un emprunt a été contracté le 1^{er} octobre 2000 à taux fixe de 6.15 % auprès de DEXIA sur 25 ans.

2.1 Flux du remboursement de l'annuité de la dette en euros

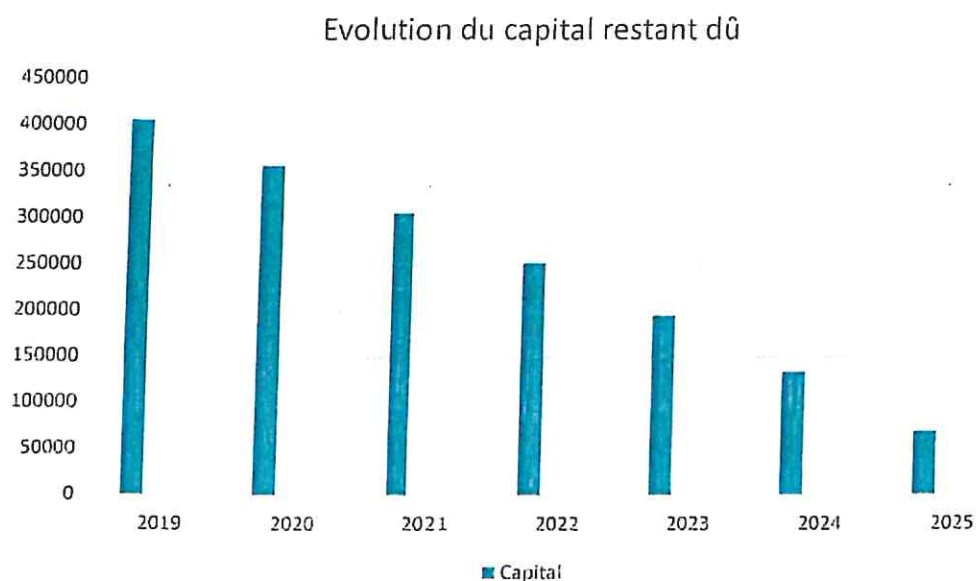
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Capital	47 984,29	51 004,08	54 213,93	57 625,77	61 252,32	65 107,11	69 204,37
Intérêts	23 900,54	20 880,74	17 670,91	14 259,06	10 632,50	6 777,71	2 680,33
Annuités	71 884,83	71 884,82	71 884,84	71 884,83	71 884,82	71 884,82	71 884,70

Flux du remboursement de l'annuité de la dette
par année et en euros



Le graphique ci-dessous montre le capital (en bleu), ainsi que les intérêts dûs (en rouge).

2.2 Evolution du capital restant dû



2.3 Tableau du profil d'extinction de la dette

Tableau du profil d'extinction de la dette
par exercice annuel du 01/01/2019 au 31/12/2025

Année	Capital restant dû début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	Capital restant dû fin d'exercice
2019	406 391,88	47 984,29	23 900,54	71 884,83	358 407,59
2020	358 407,59	51 004,08	20 880,74	71 884,82	307 403,51
2021	307 403,51	54 213,93	17 670,91	71 884,84	253 189,58
2022	253 189,58	57 625,77	14 259,06	71 884,83	195 563,81
2023	195 563,81	61 252,32	10 632,50	71 884,82	134 311,49
2024	134 311,49	65 107,11	6 777,71	71 884,82	69 204,38
2025	69 204,38	69 204,37	2 680,33	71 884,70	0

2.4 Capital restant dû par banque

Capital restant dû par banque au 1^{er} Janvier 2019 :

Prêteur	Banque	Montant emprunté	Capital restant dû	Nombre d'emprunts
	DEXIA CLF	914 694.10 €	406 391,88 €	1
		914 694.10 €	406 391,88 €	1